

FORUMS POUR L'ENTOURAGE

DESEPEREE

Par **Profil supprimé** Posté le 10/11/2018 à 10h48

Bonjour
Mon mari a repris l'alcool il y a 5 ou 6 mois le soir après le travail principalement. Il travaille toujours, a une vie sociale et arrive à faire un peu de sport. Il avait été abstinent 4 ans. Mon problème est qu'il a décidé du jour au lendemain de déménager et quitter la région où il vit pour partir en province et y refaire notre vie. Seulement ne pouvant et ne voulant pas quitter mon travail je vais de voir faire des allers retours. Mon mari est à son compte et nous ne pouvons nous passer de mon salaire. Je suis contre sa décision. Notre maison a 4 ans et on y est bien. Il ne veut rien savoir bien que je sois malade et que cela m'occasionne de nombreuses souffrances. Il n'y a que lui qui compte, rentre dans des colères quand je lui exprime mon refus. Il est en train de se dépêcher de finir les travaux de la maison pour mettre en vente. Je ne l'ai jamais vu aussi pressé et ne sais plus quoi faire. Quelqu'un a-t-il déjà vécu une situation similaire de vouloir fuir à tout pris ?
Merci beaucoup de vos réponses

4 RÉPONSES

Profil supprimé - 17/11/2018 à 13h09

Bonjour, mon mari est lui aussi alcoolique. Nous avons déménagé et changé de région, malheureusement il boit toujours malgré des cures.
Bon courage à toi

Profil supprimé - 19/11/2018 à 20h48

Bj ce jeudi j'ai dû mettre de force le père de mes enfants hors la maison suite à un état alcoolique violent. Pour faire court il a été plus jeune que moi nous avons vécu 9 ans sans problème, plus tôt problème visible car un jour il m'annonce qu'il a rencontré une fille de son âge. À partir de là il se met dans l'alcool démission devient violent la totale, j'ai supporté par amour je l'ai repris en excusant sa violence physique et verbale puis un jour hosto et une plainte de ma part il a dû suivre des soins durant 2 ans ce qu'il a fait. Il redevient comme avant des que suivi finit rebelle une journée il a bu semaine suivante une autre et la violence revenue.
La il est à la rue et moi perdu

Profil supprimé - 20/11/2018 à 19h47

Bonsoir Lurama,
je comprends votre détresse mais ne perdez pas espoir.
Je connais ces situations. Tout va au mieux durant les phases d'abstinence consécutives aux sevrages effectués à la maison (deux semaines maximum) ou lors des séjours hospitaliers (pour y effectuer cures et post-cures) mais tout s'écroule une fois ces derniers terminés.
ils sont dus au fait que votre compagnon n'éprouve pas encore la sécurité intérieure nécessaire pour tenir bon au moment où surviennent les cravings.
Lorsqu'il était alcoolique, il buvait lorsqu'il en avait envie ; aussi lors des moments où même abstinent et sevré, il est sujet à des cravings, il se comporte toujours de la même façon que lorsqu'il était dépendant : c'est donc qu'il n'est pas sevré "psychologiquement".
Il lui faut comprendre qu'il peut endurer ces cravings même s'ils sont extrêmement pénibles : ils vont disparaître à un moment donné et devenir moins fréquents avec le temps.
La thérapie et des rendez-vous réguliers en Csapa sont nécessaires pour qu'il puisse développer les moyens de pérenniser son abstinence.
Je vous invite à en parler calmement avec lui en insistant sur le fait que vous souffrez de la violence qu'occasionne ses alcoolisations et en mettant en valeur les efforts qu'il a fournis par le passé, le soulagement et le bonheur que vous éprouviez grâce à lui.
il ne faut pas qu'il reste sans domicile : rendez vous au sein d'un csapa : il pourrait ainsi être pris en charge par une assistante sociale afin de bénéficier d'une nouvelle hospitalisation lui permettant d'être de nouveau abstinent et/ou de lui proposer de résider au sein d'un appartement-relai : https://www.federationaddiction.f...cois_Herve_appart_therapeutiques.pdf
Au regard de votre situation, voilà qui pourrait vous satisfaire tous les deux.
Avec le temps, il pourra peut-être réintégrer votre domicile et prendre soin de vos enfants.
Il faut du temps pour cela.
En prenant ce temps, en communiquant avec sincérité, dans le calme et en étant soutenus par des personnes compétentes, il est possible de trouver des solutions.
http://www.drogues-info-service.f...specialisee-ambulatoire#.W_RWxuhKiUk
Courage.
Bien à vous.
Voici un lien vous permettant de trouver le Csapa le plus proche de votre domicile :

Profil supprimé - 28/11/2018 à 15h33

Bonjour Lurama, nous n'avons plus reçu de nouvelles depuis quelques jours.
J'espère que vous allez bien.
